

Procès-Verbal
Conseil d'école Jeanne-Lajoie
Le 3 octobre 2022

1. Présences (voir le tableau ci-dessous)
2. Adoption de l'ordre du jour du 3 octobre 2022; Mme Reem

3. Présentation des nouveaux membres du conseil d'école

Présentation des membres (parents) du conseil d'école ainsi que de Mme Laurence, M. Stephan et Mme Foul.

4. Confidentialités des informations

Un document a été signé par chaque membre à cet effet.

5. Mot de la direction

La permission des membres de partager leur courriel aux autres membres du conseil de parents est obtenue. Les membres précisent également que la boîte courriel du conseil des parents peut être utilisée. Ce qui facilite la transition d'une année à l'autre.

Politiques aux fins de consultation : les rétroactions des membres seront transmises par l'intermédiaire de la présidente.

Responsabilités des membres

Mme Foul a expliqué les responsabilités du conseil de parents et les tâches de chaque poste. Les membres du conseil d'école sont invités à participer à la présentation (sur TEAMS) au sujet du rôle, du fonctionnement et des responsabilités du conseil d'école, le jeudi 13 octobre de 19h à 20h.

6. Adoption du rapport financier 2021-2022 (conseil d'école 2021-2022)

Reporté à la prochaine réunion

7. Objectifs du conseil des parents et rôles de chaque membre -discussion de groupe pour la vision 2022-2023

Mission/objectifs pendant l'année scolaire.

Quel est votre objectif ? Comment pensez-vous apporter votre contribution ?

- Osob : accompagner et s'impliquer pour faciliter le retour des élèves.
- Brian : amener des idées pour faire davantage d'activités et aider à la planification.
- Reem : soutenir l'école et les parents.
- Aaron : être présent et aider avec l'évolution de l'école.
- Ludwine : travaille à ÉcoÉcoles et désire s'impliquer dans tout ce qui concerne l'environnement, les perspectives autochtones, l'aménagement de la cour d'école.
- Célia : s'impliquer dans la culture de l'école, les activités et mettre de l'avant les cultures.
- Lauren : garder le flambeau allumé, aider les enfants à créer leur communauté.

Mission du conseil d'école : on ne mène pas de discussions sur des sujets personnels. C'est pour aborder des sujets de façon générale. On a besoin de l'avis des parents s'il y a un défi qui touche plusieurs parents.

On va mettre en place plusieurs ateliers comme sur les habiletés sociales et la gestion des émotions (apprenons à vivre en harmonie), la discrimination, l'intimidation. Tous les parents du cycle moyen vont recevoir de l'information sur ces ateliers animés par la travailleuse sociale du conseil. Chaque année, l'école prépare un plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation dans lequel on établit toutes les activités à mettre en place pour lutter contre l'intimidation. Il y a une continuité dans les salles de classe.

8. Nomination et/ou élection aux postes de présidence et co-présidence, de trésorière ou trésorier et de secrétaire

Les membres suivants se sont présentés et ont été élus par la majorité, ce 3 octobre, 2022.

Présidence	Laurence Conquer
Co-présidence	Reem Jabi
Trésorier	Brian Desrosiers-Tam
Secrétaire	Osob Daar et Sihame Lamoudni

La présidente (Mme Conquer) : envoie, avant les réunions, l'ordre du jour à Mme Foul qui l'approuve. Par la suite, la présidente l'envoie à tous les membres. La présidente sera responsable de préparer les réunions du conseil d'école. Les communications de la part de la direction sont envoyées directement à la présidente.

La co-présidente (Mme Jabi) : est la personne qui remplace la présidente si jamais elle est absente.

Le trésorier (M. Desrosiers-Tam) : s'occupe du budget du conseil d'école. Le trésorier a la responsabilité de présenter le rapport budgétaire au conseil de parents.

La secrétaire (Mme Osob Daar et Mme Sihame Lamoudni): prend les notes à chaque rencontre du conseil d'école. Si cette personne n'est pas présente, c'est la présidente ou la co-présidente qui s'en occupent. Après chaque rencontre, le procès-verbal est envoyé à Mme Foul qui l'approuve et le renvoie à la secrétaire pour le partager avec les membres du conseil d'école.

Les noms de tous les membres, les postes comblés et les coordonnées des membres seront partagés avec le Conseil Viamonde.

9. Fonctionnement du conseil d'école et la participation des parents non élus (création de comités)

Mme Foul propose l'idée de créer des sous-comités. Chaque membre peut choisir un thème et on crée des sous-comités. N'hésitez pas à partager des idées de sous-comités qui impliqueraient les parents non élus.

10. Planification collecte de fonds 2022-2023

Possibilités telles que : Festival de livres, repas communautaires, déjeuner du carnaval, fête champêtre.

11. Mot du représentant des enseignants

M. Stephan a remercié les parents. Il participe avec enthousiasme aux réunions du conseil d'école pour faire le pont entre le personnel enseignant et les membres du conseil d'école.

12. Date des prochaines réunions

- 3 octobre à 18h (en présentiel)
- 7 novembre à 18h (en présentiel)
- 16 janvier à 18h (en présentiel)
- 6 mars à 18h (en présentiel)

13. Varia

-Confirmer le processus en place pour l'école contre le racisme et pour promouvoir un environnement respectueux et sécuritaire. Ce point a été discuté au point 7 de l'ODJ.

-Les nouvelles sur le "chantier" du cul de sac qui reste une nuisance. Possiblement faire une réclamation groupée et contacter le conseiller de la zone. Cependant, cela semble impossible quant à la proximité des élections.

-Les dépenses lors de la fête champêtre seront remboursées aux membres.

Aaron Liscum	✓	Laurence Conquer	✓
Marina Phillips	X	Celia Neplaz	✓
Reem Jabi	✓	Osob Daar	✓

Echo Miriam Railton	X	Sihame Lamoudni	✓
Ludwine Clouzot	✓	Brian Desrosiers-Tam	✓
Stéphan Deschenes - enseignant	✓	Laurence Nocandy - Dir. Adj.	✓
		Karima Foul - Direction	✓